

2024-2025

Groupe de travail sur
l'information financière
relative au climat (GIFCC)
pour Gestion de
placements Ciel bleu Inc.



**CLEAR
SKIES**

GESTION DE
PLACEMENTS
INVESTMENT
MANAGEMENT

Divulgations financières liées au climat

Gestion de placements Ciels bleus

Table des matières

Introduction.....	1
Gouvernance	3
Stratégie.....	5
Risques et opportunités liés au climat	6
Métriques et objectifs	9
Conclusion.....	11

Introduction

Notre engagement en faveur de l'investissement durable

Chez Gestion de placements Ciels bleus (Ciels bleus), nous pratiquons l'investissement d'impact et responsable. Le changement climatique est l'un des défis les plus pressants de notre époque, affectant les écosystèmes, les économies et les communautés du monde entier. En tant que société de gestion de placements, nous reconnaissons le rôle crucial que jouent les marchés financiers dans la lutte contre le changement climatique et le manque de capitaux nécessaires pour soutenir les solutions climatiques.

En orientant des capitaux vers des investissements d'impact, nous ne faisons pas que réduire les risques associés aux changements climatiques, nous saisissons également des opportunités pour générer un impact environnemental positif.

L'importance des changements climatiques

Les changements climatiques posent des risques systémiques pour la stabilité économique mondiale, influençant beaucoup d'activités, de l'agriculture et des ressources en eau, à la santé et aux infrastructures. L'augmentation du nombre et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, la montée des niveaux des océans et les changements des régimes climatiques représentent des défis significatifs qui doivent être relevés par les marchés de capitaux. Ces défis soulignent l'importance d'intégrer les considérations climatiques dans nos stratégies de placement.

Investissements liés aux changements climatiques

Investir dans des solutions liées aux changements climatiques est crucial pour favoriser un avenir durable. Chez Ciels bleus, nous donnons la priorité aux investissements qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de

serre et à l'adaptation aux impacts climatiques. Cela inclut le déploiement de capital dans des entreprises, des projets et des fonds qui favorisent la décarbonation, renforcent la résilience des communautés, en particulier les communautés vulnérables, et accélèrent la mise à l'échelle de modèles d'affaires positifs pour le climat. Notre approche reflète les principes fondamentaux de l'investissement d'impact : l'intentionnalité, la mesurabilité et la transparence. Nous privilégions les investissements où notre capital et notre engagement peuvent contribuer de manière significative aux solutions climatiques, et où les progrès peuvent être suivis à l'aide d'indicateurs d'impact.

Alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies

Notre stratégie d'investissement pour le changement climatique est alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'**ODD 13 : Action pour le climat**. Cet objectif est crucial car il aborde la nécessité urgente de lutter contre le changement climatique et ses impacts. Atteindre l'ODD 13 implique de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'accroître la résilience face aux risques climatiques et d'intégrer des mesures de lutte contre le changement climatique dans les politiques et la planification. Ces actions sont essentielles pour maintenir la croissance économique, protéger les écosystèmes et améliorer le bien-être humain.

Nous nous concentrons également sur des objectifs connexes tels que

- **ODD 7** : Énergie propre et à un coût abordable, qui soutient la transition vers des sources d'énergie renouvelables et les améliorations de l'efficacité énergétique.
- **ODD 9** : Industrie, innovation et infrastructure, qui vise à construire des infrastructures résilientes, à promouvoir une industrialisation inclusive et durable, et à encourager l'innovation, essentielle à la croissance et au développement économique durable.

Sources de revenus et produits à impact

Nous veillons à ce que les sources de revenus d'une entreprise soient liées à des produits ou services qui contribuent à l'adaptation et à l'atténuation des problèmes liés au climat. Cela implique :

1. **Évaluation des revenus à Impact** : Évaluer si les produits ou les services des entreprises répondent directement aux défis climatiques, tels que les solutions d'énergie renouvelable, les technologies d'efficacité énergétique ou les pratiques agricoles durables.
2. **Modèles d'affaires durables** : Soutenir les entreprises qui innovent de manière à réduire les empreintes carbone, à renforcer la résilience face aux impacts climatiques et à promouvoir la gestion environnementale.
3. **Alignement avec les objectifs climatiques** : S'assurer que la croissance et la rentabilité de l'entreprise sont en adéquation avec les objectifs climatiques mondiaux et contribuent à la durabilité à long terme.

Cette approche nous permet de diriger le capital vers des entreprises ayant des trajectoires crédibles pour produire un impact mesurable, tout en réduisant les risques climatiques et en favorisant la création de valeur durable.

Gouvernance

Structure de gouvernance et supervision

Chez Ciels bleus, la supervision de la gouvernance des questions liées au climat est structurée pour garantir une intégration complète dans nos processus stratégiques et d'investissement.

Rôles and responsabilités

Le tableau suivant résume les rôles au sein de l'organisation :

Rôle/Comité	Supervision/responsabilité	Évaluation & gestion	Initiatives collaboratives & engagement
Conseil d'administration	✓		
Comité de direction	✓	✓	
Comité de stratégie d'investissement (CSI)	✓	✓	✓
Comité de supervision des investissements d'impact	✓	✓	✓
Gestionnaires de portefeuille et analystes d'investissement		✓	✓

Conseil d'administration : Le conseil d'administration conserve la responsabilité ultime de la supervision des risques et des opportunités liés au climat et à l'impact. Il examine et approuve l'orientation stratégique de la firme, les cadres politiques et les objectifs à long terme, y compris l'alignement avec la norme ISSB S2 sur les informations à fournir en lien avec le climat. Le conseil reçoit des mises à jour régulières sur les progrès réalisés et veille à ce que les considérations climatiques soient intégrées dans la supervision des risques à l'échelle de l'entreprise.

Comité de direction : Le comité de direction est responsable de la définition des priorités stratégiques à l'échelle de la firme et s'assure que les considérations liées au climat et à l'impact sont pleinement intégrées dans la planification des activités, l'allocation des ressources et les structures de gouvernance. Il veille également à l'alignement des fonctions opérationnelles avec les objectifs de durabilité de la firme, et supervise la coordination interfonctionnelle entre les équipes d'investissement, juridiques et de conformité.

Comité de stratégie d'investissement (CSI) : Le CSI assure la supervision stratégique des cadres d'investissement, y compris l'intégration des analyses de scénarios climatiques, l'alignement sectoriel avec les trajectoires de transition, ainsi que les objectifs climatiques et d'impact au niveau des portefeuilles. Le comité évalue les progrès réalisés vers les cibles de carboneutralité, supervise les approches d'investissement thématiques et veille à ce que les risques et opportunités liés au climat soient correctement reflétés dans les mandats d'investissement.

Comité de supervision des investissements d'impact : Ce comité est responsable de la certification des stratégies alignées sur l'impact, sur la base de critères tels que l'intentionnalité, la

mesurabilité et l'additionnalité. Il assure le suivi de la performance par rapport aux principaux indicateurs climatiques et d'impact, et encadre la participation de la firme aux initiatives d'engagement collaboratif, telles que « Climate Engagement Canada ». Il joue un rôle clé dans la préservation de l'intégrité du processus d'investissement à impact et dans l'orientation des mesures correctives lorsque les cibles ne sont pas atteintes.

Gestionnaires de portefeuille et analystes en placement : Les équipes d'investissement sont responsables de l'intégration de l'analyse des risques climatiques et d'impact dans les processus de diligence raisonnable, de construction de portefeuille et d'intendance. Cela comprend l'évaluation des expositions aux risques de transition et physiques, l'analyse du potentiel de réduction des émissions à travers les investissements, l'identification de l'alignement avec les ODD 7, 9 et 13 (entre autres), ainsi que l'engagement actif auprès des sociétés en portefeuille sur les enjeux de divulgation et de décarbonation.

Engagement envers la transparence et l'alignement

En 2025, Gestion de placements Ciels bleus a réaffirmé son engagement envers la transparence des divulgations liées au climat en adoptant la déclaration suivante :

Gestion de placements Ciels bleus s'engage à aligner ses divulgations financières liées au climat sur les normes ISSB S2 en matière de divulgation climatique. Nous amorcerons une transition progressive du cadre TCFD vers une conformité complète aux normes ISSB S2 au cours des prochains cycles de rapports.

Stratégie

Atténuation et adaptation au changement climatique

Le changement climatique présente d'importantes incertitudes et opportunités. Notre stratégie aborde à la fois l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, garantissant que nos investissements soient résilients et durables.

Stratégie d'atténuation

Notre stratégie d'atténuation du changement climatique vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre à travers les piliers suivants :

1. **Investissement dans les technologies à faibles émissions de carbone** : Priorité aux investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres technologies à faibles émissions de carbone.
2. **Engagement avec les entreprises du portefeuille**: Encouragement des entreprises à adopter des objectifs scientifiques et à améliorer leurs divulgations sur le climat.
3. **Réduction de l'empreinte carbone**: Surveillance et réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement dans divers secteurs, en alignement avec les objectifs climatiques mondiaux tels que le scénario de Zéro Émission Nettes d'ici 2050 de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie – AIE - IEA).

Stratégie d'adaptation

Notre stratégie d'adaptation au changement climatique comprend :

1. **Analyse de scénarios**: Utilisation de scénarios tels que l'Initiative de Trajectoire de Transition au-delà des 2°C et des Scénarios à 1,5°C, ainsi que le Scénario à 1,5°C de SBTi, pour évaluer les impacts potentiels sur les investissements. Nous analysons les trajectoires d'émissions pour différents secteurs au niveau du portefeuille lorsque des scénarios sont disponibles.
2. **Évaluation des risques**: Intégration des évaluations des risques climatiques dans les processus de diligence raisonnable, notamment pour les secteurs et les régions les plus vulnérables aux impacts climatiques.
3. **Soutien aux mesures d'adaptation**: Soutien aux entreprises dans la mise en œuvre de mesures d'adaptation, telles que l'amélioration des infrastructures et des pratiques de gestion de l'eau.

Analyse de scénarios

Nous utilisons l'analyse de scénarios pour évaluer la résilience de nos portefeuilles d'investissement sous différents scénarios climatiques. Cela comprend :

- **Scénario de Zéro Émission Nettes d'ici 2050 par l'AIE**
- **Scénario de l'Initiative de Trajectoire de Transition au-delà de 2°C**
- **Scénario de l'Initiative de Trajectoire de Transition à 1,5°C**
- **Scénario à 1,5°C de SBTi**

L'analyse de scénarios évalue l'impact potentiel sur les trajectoires d'émissions, les expositions sectorielles et les sensibilités en matière de valorisation à différents horizons temporels. Les résultats éclairent à la fois les pratiques de gestion des risques et les opportunités de développement des investissements positifs pour le climat.

Risques et opportunités liés au climat

Nous considérons les risques et opportunités liés au climat sur différents horizons temporels :

Horizon Temporel	Description
Court terme (0-3 ans)	Changements réglementaires, évolution des exigences en matière de divulgation et risques physiques aigus.
Moyen terme (3-7 ans)	Évolution des politiques, transformations technologiques et perturbations transitoires des marchés.
Long terme (plus de 7 ans)	Changements systémiques dans les politiques, les technologies et les comportements des consommateurs, ainsi que impacts chroniques.

Types de risques climatiques

Risques de transition

- Politique et juridique : Mécanismes de tarification du carbone, obligations de divulgation et risques potentiels de litiges.
- Technologie : Perturbations causées par les nouvelles technologies à faibles émissions.
- Marché : Évolutions de la demande pour les produits à forte intensité carbone.
- Réputation : Attentes et préférences changeantes des parties prenantes.

Risques physiques

- Aigus : Événements météorologiques extrêmes tels que les inondations, les incendies de forêt et les tempêtes.
- Chroniques : Augmentation des températures, élévation du niveau de la mer et modifications des patterns climatiques.

Opportunités

Notre stratégie se concentre sur l'identification d'investissements qui :

- Permettent ou accélèrent la décarbonation des industries.
- Développent des solutions d'adaptation pour les communautés vulnérables et les chaînes d'approvisionnement.
- Soutiennent l'innovation technologique et les modèles d'affaires alignés sur les politiques.
- Apportent des contributions mesurables à l'ODD 13 et aux objectifs connexes.

Gestion des risques

Identification et gestion des risques liés au climat

Notre processus de gestion des risques intègre systématiquement les risques liés au climat à chaque étape de la prise de décision en matière d'investissement, de la construction du portefeuille et de la gestion active. Nous reconnaissons qu'une gestion efficace des risques doit prendre en compte à la fois les aspects financiers et ceux liés à l'impact, susceptibles d'influencer la performance et les résultats à long terme.

Notre approche repose sur trois composantes principales :

Intégration dans l'analyse fondamentale : Toutes les décisions d'investissement font l'objet d'une diligence rigoureuse qui évalue les risques financiers traditionnels, incluant les expositions opérationnelles, de crédit et de marché, ainsi que les facteurs ESG matériels.

Évaluation des risques climatiques : Nous évaluons les risques climatiques de transition et physiques en utilisant des cadres internes, des outils propriétaires et des sources de données externes. Cela comprend l'analyse de l'exposition sectorielle, des évolutions réglementaires, ainsi que du potentiel de perturbations liées à des risques physiques aigus et chroniques pouvant affecter les chaînes de valeur ou la performance des actifs

Évaluation des risques liés aux résultats d'impact : Nous réalisons une analyse approfondie des risques pouvant empêcher l'atteinte des résultats d'impact escomptés. Cela inclut l'examen de tous les aspects susceptibles d'entraver la matérialisation de l'impact, tels que :

La viabilité des produits et services générateurs d'impact.

La stabilité et la capacité de montée en échelle des flux de revenus liés aux activités à impact.

Les risques de marché, réglementaires, réputationnels ou opérationnels pouvant réduire ou inverser les effets positifs.

Ce processus s'appuie sur les Dimensions d'Impact Frontiers, incluant la nature du résultat, l'ampleur et la profondeur de ce résultat, les bénéficiaires, la probabilité de réalisation conforme du résultat, ainsi que la contribution de notre investissement.

Empreinte carbone du portefeuille

Nous mesurons et divulguons l'empreinte carbone de nos portefeuilles. Cela inclut l'évaluation des émissions financées et la comparaison de l'intensité des émissions par rapport aux références sectorielles et régionales. Nous utilisons ces informations pour orienter nos priorités d'engagement et suivre les progrès réalisés vers nos engagements de décarbonation.

Évaluation de l'impact sur les ODD et le climat

Nous utilisons notre outil propriétaire Impact Radar pour évaluer l'alignement de chaque investissement principalement avec l'ODD 7, l'ODD 13 et l'ODD 9, ainsi qu'avec d'autres objectifs connexes lorsque cela

est applicable. Cet outil fournit des analyses détaillées sur la manière dont les activités des entreprises contribuent ou nuisent aux objectifs liés au climat, facilitant ainsi la mitigation proactive des risques et l'identification des opportunités.

Engagement auprès des entreprises

L'engagement actif est au cœur de notre cadre de gestion des risques. Nous engageons un dialogue direct avec les entreprises en portefeuille afin de renforcer la gouvernance climatique, faire progresser les objectifs basés sur la science, améliorer les pratiques de divulgation et renforcer la résilience face aux risques physiques. En plus de cet engagement direct, nous collaborons avec d'autres gestionnaires d'investissement au sein de coalitions formelles et informelles pour amplifier notre influence sur les pratiques des entreprises. Nous participons activement à des initiatives telles que « Climate Engagement Canada (CEC) », qui promeut un engagement collaboratif pour faire avancer les normes de gouvernance et de divulgation liées au climat.

Surveillance et responsabilité

Notre approche de surveillance équilibre une responsabilité claire avec la flexibilité nécessaire pour s'adapter à l'évolution de notre stratégie climatique. L'équipe d'investissement est responsable d'identifier et de gérer les risques matériels liés au climat et à l'impact au niveau des transactions. La fonction de gestion des risques soutient et remet en question ce travail, tandis que la haute direction conserve la responsabilité ultime d'assurer une surveillance efficace. Nous révisons périodiquement nos pratiques de gestion des risques afin de garantir qu'elles restent alignées avec les avancées scientifiques sur le climat, les normes du marché et les attentes réglementaires.

Métriques et objectifs

Métriques liées au climat

Nous divulguons un ensemble complet d'indicateurs liés au climat afin d'assurer la transparence et la responsabilité, tout en facilitant le suivi des progrès réalisés par rapport à nos objectifs d'impact. Ces indicateurs restent cohérents avec nos divulgations antérieures et serviront de base à notre alignement avec les normes de divulgation climatique ISSB S2.

- **Émissions de gaz à effet de serre** : Rapport des émissions de gaz à effet de serre de portées 1, 2 et, le cas échéant, de portée 3 pour nos portefeuilles d'investissement. Cette métrique est essentielle pour comprendre l'empreinte carbone directe et indirecte de nos investissements.
- **Intensité carbone** : Suivi et rapport de l'intensité carbone de nos investissements, visant à aligner avec les objectifs climatiques mondiaux. Cela nous aide à mesurer les émissions de GES par rapport au revenu généré par les investissements.
- **Émissions totales financées et empreinte carbone** : Mesure et rapport des émissions financées et de l'empreinte carbone pour nos actifs sous gestion. Cela offre une vue d'ensemble complète des émissions attribuables à nos activités financières.
- **Intensité carbone moyenne pondérée (ICMP)** : Utilisation de l'ICMP pour évaluer l'exposition au carbone de nos portefeuilles d'investissement. L'ICMP facilite la comparaison de l'intensité carbone à travers différents portefeuilles et secteurs.
- **Émissions évitées** : Calcul et rapport des émissions évitées grâce à nos investissements dans les technologies et solutions à faibles émissions de carbone. Cette métrique met en évidence l'impact positif de nos décisions d'investissement sur la réduction globale des émissions de gaz à effet de serre.
- **Empreinte des produits et services** : Nous évaluons comment les produits et services principaux des entreprises en portefeuille contribuent à la réduction ou à l'évitement des émissions, offrant ainsi un regard supplémentaire sur la durabilité et la pérennité des flux de revenus.
- **Compensations carbone** : Au niveau du portefeuille, nous prenons en compte les compensations carbone achetées par les entreprises en portefeuille pour neutraliser les émissions résiduelles. Ces compensations sont destinées à des projets vérifiés soutenant le reboisement, la production d'énergie renouvelable et d'autres activités de mitigation certifiées.
- **Politique et gouvernance climatique** : Évaluation de la présence de politiques robustes sur le climat, de structures de gouvernance et d'objectifs chez les entreprises. Cela inclut l'évaluation des politiques, des objectifs et des plans d'action liés au climat démontrant un engagement à adresser les risques et opportunités climatiques.

Note :

Tous les indicateurs et objectifs mentionnés ici sont publiés dans l'ensemble de nos rapports annuels, incluant les rapports d'impact, les mises à jour sur la gestion active, et les publications liées au climat. Pour consulter les indicateurs d'impact les plus récents, des informations clés au niveau du portefeuille, ainsi que des visualisations de données, veuillez visiter :

Rapport d'impact du [Fonds action climat CS](#), Rapport d'impact du Fonds équilibré CS, l'aperçu du Fonds action climat CS.

Objectifs liés au climat

- **Zéro émission nette d'ici 2050:** Un engagement à atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de nos portefeuilles d'ici 2050, conformément à l'Accord de Paris.
- **Objectifs intermédiaires de réduction des émissions:** Établissement d'étapes intermédiaires, telles que des réductions annuelles des émissions, pour guider les progrès vers les objectifs de décarbonation à long terme.
- **Objectifs basés sur la science:** Suivi et soutien de l'adoption d'objectifs basés sur la science par les entreprises en portefeuille.
- **Objectifs d'engagement:** Définition d'objectifs clairs pour l'engagement auprès des entreprises en portefeuille concernant leur stratégie climatique, la divulgation des émissions et la planification crédible de la transition.
- **Adoption des énergies renouvelables:** Suivi des entreprises en portefeuille quant à l'augmentation de la part d'énergies renouvelables intégrées dans leurs opérations.
- **Résilience climatique:** Renforcement de la résilience du portefeuille face aux risques physiques climatiques aigus et chroniques.
- **Référence à l'analyse de scénarios :** Notre trajectoire de décarbonation est éclairée par une analyse de scénarios, faisant référence aux scénarios de la Trajectoire de Transition et au scénario Zéro Émission Nette 2050 de l'AIE.

Conclusion

Chez Ciel bleu, nous restons engagés à relever les risques systémiques et à saisir les opportunités liées au changement climatique à travers notre stratégie d'investissement, nos pratiques de gestion active et notre gouvernance organisationnelle.

En alignant nos divulgations sur les recommandations de la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) » et en adoptant progressivement les normes de divulgation climatique ISSB S2, nous visons à offrir transparence et responsabilité à nos clients et parties prenantes.

Notre approche en matière de divulgation financière liée au climat reflète notre conviction profonde que l'investissement à impact peut favoriser des progrès mesurables vers la décarbonation, la résilience et une croissance économique inclusive. Par une évaluation rigoureuse des risques climatiques, un déploiement ciblé de capital vers des solutions climatiques, et un engagement avec les entreprises en portefeuille, nous nous efforçons de créer une valeur à long terme tout en contribuant à un avenir plus durable.

Nous reconnaissons que la science climatique, les cadres politiques et les attentes du marché continueront d'évoluer. En conséquence, nous réviserons et mettrons à jour régulièrement notre stratégie climatique, nos indicateurs, nos objectifs et nos divulgations afin de garantir qu'ils restent adaptés à leur finalité et alignés avec les meilleures pratiques.

Nous remercions nos clients et partenaires pour la confiance qu'ils nous accordent et restons déterminés à fournir des résultats d'investissement qui font progresser notre mission de générer un impact environnemental positif tout en assurant des rendements financiers.

Pour plus d'informations, y compris des données climatiques détaillées, des analyses de scénarios et des rapports d'impact, veuillez consulter notre site web.